



2015-2016

Lecture de documents anciens

Débutant

Document étudié n°7

1707. – Justice communale de Dijon

Plainte au maire de Dijon déposée par Esmilland Lorin,
huissier au parlement et facteur d'orgue,
contre Jean et Claude Rameau pour coups et insultes.

*Je soussigné Esmilland Lorin
présente ci-dessus
chargé de ce charge
suivant l'ordonnance
procédant le jour
Rameau avocat
et repandant sans
procès et exception
procès de l'ord.
reconnu par les
seurs fabriciens
maître présents
du ditement
appelés dont
procès uer l'ord.
à Dijon le 15.
decembre 1707
De la Rue nicolas de cette ville*

*Et Monsieur,
Monsieur Le Comte
Mayer de La Ville
et commune de Dijon,
Je supplie humblement
Esmilland Lorin huissier
au parlement
Il dit qu'ayant vendu
une orgue à messieurs
Les fabriciens de Saint
Nicolas de cette ville
Lesdits sieurs fabriciens
en reconnaissance du
bon mariage qu'il leur*

*fil ou consenty que
Ledit Lorin ou son fils
toucheroit ladicte orgue
les jours qu'on la
doit toucher ayant aussy
remis ladicte orgue à
la charge dudic Lorin
pere vendant ledit orgue de
dix ans aux conditions
de l'enbretent et accorder
quand il en seroit de
besoin pour raison de quoy
Ledit Lorin pere ayant
accorde ladicte orgue
mis en bon estat pour
la faire toucher par
son fils a la gresse*

*De saint nicolas dernière
auquel jour Le sieur
Claude Rameaux fils
du sieur Jean Rameaux
aussy orguier se presenta
pour entrer dans ladicte
orgue de force pour y
toucher et voyant que
Ledit Lorin fils estoit
en estat de la toucher
Il sen faisa et
ceveza a troubler Ledit
Lorin pour l'empescher
de faire son deuoir
mais esgrin de ce quil
n'avoit point touché
ladicte orgue a la*

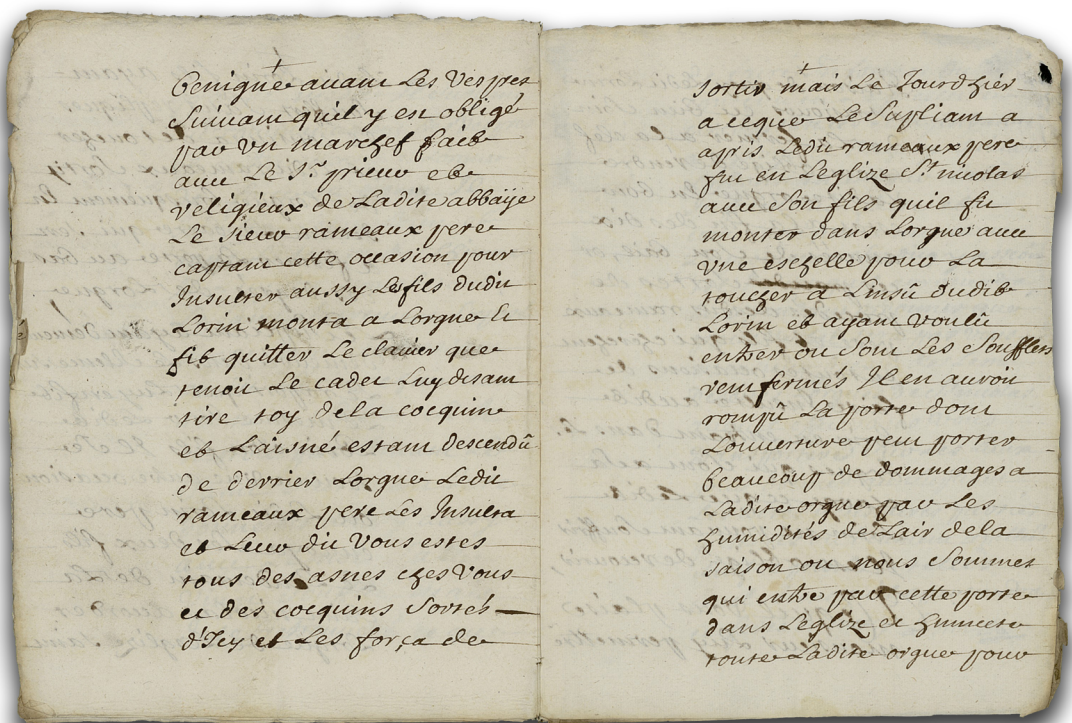
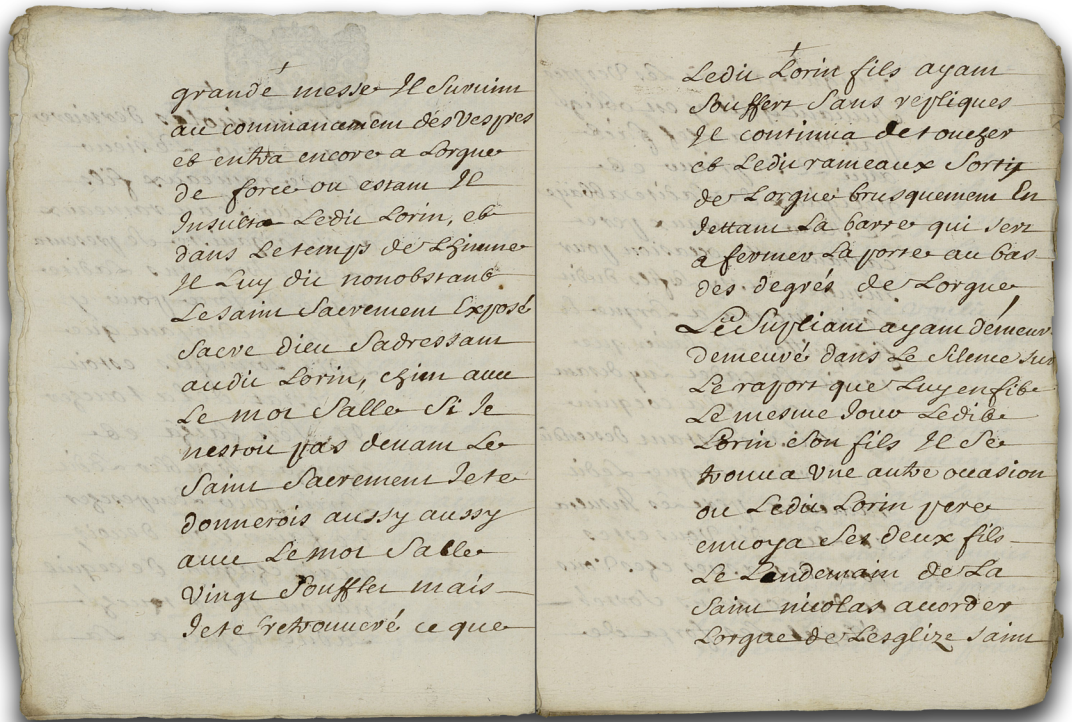


2015-2016

Débutant

Document étudié n°7

Lecture de documents anciens





2015-2016

Débutant

Document étudié n°7

Lecture de documents anciens

Raison dequoy ledit Lorin
a toujours eu bien soin
de la fermer a la clef
estant obligé de rendre
ladite orque en bon
estai a la fin des dix
annees de son bail, or
ces ~~procedés~~ sortes de
procedés desdits rameaux
veve et fils qui esveve
en toutes occasions de
faire Insultra audite
Lorin en entrant dans les
Orgues qui sont a la
charge ce que ledit
Lorin ne pouvant suffire
Il est obligé de recourir,
A ce quil vous plaise
monieur Luy permettre
de faire. In former du
contenu en la presente
circonstances et dependans
a charge ce decharge Juluan
L'ordonnance pour ladite
Information faire et
communiquée a monieur
Le procureur d'indig y a veu
sel decret qui a parviendra
Et cependant ordonner que
procès verbal sera par vous
monieur dressé de Lesras
De dits Orgues De l. Nicolas
auquel effect vous vous
transporterés sur les lieux
pour donner au Suppliant
Les actes necessaires par vous
presentes ou deumein appelleés
Sauf a prendre telles
conclusions quil a parviendra
et ferés Justice, L'Orme

du 13 uobre 1707 19 Decembre 1707

Jutendie
P. Jutendie au Luitland
Lorin Contre
Les M. ramureux Lue
agile

M. Florier Comm. de
Luitland & Brin
Contre
Le sieur ramureux

Mairie
Requete
Pour
L'Orme

B 2/360/158



2015-2016

Débutant

Document étudié n°7

Lecture de documents anciens

A Monsieur,
Monsieur le vicomte mayeur de la ville et commune de Dijon,
Suplie humblement Esmilland Lorin, huissier au parlement,
Et dit qu'ayant vendu une orgue a messieurs les fabriciens de Saint Nicolas de
cette ville, lesdits sieurs fabriciens, en reconnoissance du bon marchef qu'il leur
[...]

[...] fit, ont consenty que ledit Lorin ou son fils toucheroit ladite orgue les jours
qu'on la doit toucher ayant aussy remis ladite orgue a la charge dudit Lorin pere
pendant l'espace de dix ans aux conditions de l'entretenir et accorder quand il en
seroit de besoin. Pour raison de quoy, ledit Lorin pere, ayant accordé ladite orgue
et mis en bon estat pour la faire toucher par son fils a la feste [...]

[...] de Saint Nicolas dernier, auquel jour le sieur Claude Rameaux fils du sieur
Jean Rameaux, aussy organiste, se presenta pour entrer dans ladite orgue de
force pour y toucher et voyant que ledit Lorin fils estoit en estat de la toucher, il
s'en facha et chercha a troubler ledit Lorin pour l'empescher de faire son devoir.
Mais chagrin de ce qu'il n'avoit point touché ladite orgue a la [...]

[...] grande messe, il survint au commencement des vespres et entra encore a
l'orgue de force ou estant il insulta ledit Lorin et dans le temps de l'himne il luy dit
nonobstant le saint sacrement exposé « Sacre dieu » s'adressant audit Lorin, «
chien » avec le mot salle. « Si je n'estoit pas devant le saint sacrement, je te don-
nerois aussy » aussy avec le mot salle « vingt soufflet mais je te retrouveré ». Ce
que [...]

[...] ledit Lorin fils ayant souffert sans repliques il continua de toucher et ledit
Rameaux sortit de l'orgue brusquement en jettant la barre qui sert à fermer la
porte au bas des degrés de l'orgue, le supliant ayant demeur[é] demeuré dans le
silence sur le raport que luy en fit le mesme jour ledit Lorin son fils ; il se trouva
une autre occasion ou ledit Lorin pere envoya ses deux fils le lendemain de la
Saint Nicolas accorder l'orgue de l'église Saint [...]

[...] Benigne avant les vespres suivant qu'il y est obligé par un marchef fait avec
le s(ieu)r prieur et religieux de ladite abbaye, le sieur Rameaux pere captant cette
occasion pour insulter aussy les fils dudit Lorin monta a l'orgue et fit quitter le
clavier que tenoit le cadet luy disant « tire toy de la, cocquin » et l'aisné estant
descendu de derrier l'orgue, ledit Rameaux pere les insulta et leur dit : « vous
estes tous des asnes chés vous et des cocquins, sortés d'icy » et les força de [...]

[...] sortir mais le jour d'hier a ce que le supliant a apris, ledit Rameaux pere fut en
l'église S(aint)Nicolas avec son fils qu'il fit monter dans l'orgue avec une eschelle
pour la toucher a l'insu dudit Lorin et ayant voulu entrer ou sont les soufflets ren-
fermés, il en avoit rompu la porte dont l'ouverture peut porter beaucoup de
dommages a ladite orgue par les humidités de l'air de la saison ou nous sommes
qui entre par cette porte dans l'église et humecte toute ladite orgue pour [...]

Archives départementales de la Côte-d'Or
www.archives.cotedor.fr



2015-2016

Débutant

Document étudié n°7

Lecture de documents anciens

[...] raison de quoy ledit Lorin a tousjours eu bien soin de la fermer a la clef, estant obligé de rendre ladite orgue en bon estat a la fin des dix années de son bail, or ces procédés (mot rayé) sortes de procédés desdits Rameaux pere et fils qui cherchent en toutes occasions de faire insulte audit Lorin en entrant dans les orgues qui sont a sa charge ce que ledit Lorin ne pouvant souffrir, A ce qu'il vous plaise monsieur luy permettre [...]

[...] de faire informer du contenu en la présente circonstances et dependances a charge et decharge suivant l'ordonnance pour ladite information faite et communiquée a monsieur le procureur sindicq y asseoir tel decret qu'il apartiendra et cependant ordonner que proces verbal sera par vous monsieur dressé de l'estat desdites horgues de S(aint) Nicolas auquel effet vous vous transporterés sur les lieux pour donner au supliant les actes necessaires parties presentes ou deument apellées sauf a prendre telles conclusions qu'il apartiendra et ferés justice. Signé : Lorin

En marge de la première page :

Permis d'informer du contenu en la presente circonstances et dependances a charge et decharge suivant l'ordonnance par devant le sieur Floriet avocat et cependant sans prejudice de toutes fins et exceptions permis de faire proceder a la reconnoissance requise par led(it) sieur Floriet parties presentes ou deument appellées dont proces verbal sera dressé, fait a Dijon le 13 decembre 1707, mand(emen)t. Signé : De la Rue

Archives départementales de la Côte-d'Or
www.archives.cotedor.fr